



Conditions Générales de Vente

Applicable au 08/11/2025

L'essentiel en 30 secondes



Engagement

Je m'engage à mettre toute mon expertise et ma diligence au service de votre projet (obligation de moyens). Votre satisfaction est ma priorité, avec des retouches possibles si besoin.



Sécurité & Confidentialité

Vos données sont sacrées. Elles sont stockées exclusivement sur des supports chiffrés et protégées par des protocoles stricts, conformément à l'état de l'art.



Conservation des données

Vos données sont supprimées de manière sécurisée 30 jours après la fin de la mission. Aucune copie n'est gardée.



Conditions Générales de Vente

Applicable au 08/11/2025

Article 1 : Objet

Les présentes conditions générales de vente décrivent les prestations de services proposées par Tom Bourachot (AnaByo), notamment le nettoyage, la fusion, et le reformatage de données bio-informatiques.

Article 2 : Commande

Toute mission débute après l'acceptation d'un devis par le Client. L'acceptation est matérialisée par la signature du devis accompagnée de la mention manuscrite "Bon pour accord".

Article 3 : Prix et Paiement

Les prix sont indiqués en euros (€). Le paiement s'effectue par virement bancaire à 30 jours nets à réception de la facture finale. Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé. Tout retard de paiement entraînera l'exigibilité de pénalités de retard à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Article 4 : Délais de livraison

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif sur le devis. Le Prestataire s'engage à informer le Client de tout retard potentiel.

Article 5 : Obligations

Le Prestataire s'engage à une obligation de moyens, mettant en œuvre sa diligence et son expertise. Le Client s'engage à fournir des instructions claires et des données exploitables transmises exclusivement via des canaux sécurisés et chiffrés (type BlueFiles ou équivalent) pour la bonne réalisation de la mission.

Article 6 : Responsabilité

La responsabilité du Prestataire est strictement limitée au montant total de la prestation facturée pour la mission concernée. Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des conséquences de l'utilisation des données retraitées par le Client.

Article 7 : Garantie de Satisfaction

Le Prestataire s'engage à fournir un travail de haute qualité. Si le Client n'est pas satisfait du livrable final et peut démontrer que les spécifications du devis ne sont pas respectées, le Prestataire proposera des retouches. Si, après ces retouches, le résultat n'est toujours pas conforme, un remboursement partiel ou total pourra être envisagé d'un commun accord.

Article 8 : Confidentialité

Le Prestataire s'engage à une confidentialité totale concernant toutes les informations et données transmises par le Client. Pour protéger ces informations, le Prestataire met en œuvre des moyens techniques conformes à l'état de l'art (chiffrement des supports de stockage, protection antivirus). Cet engagement constitue une obligation de moyens, le risque zéro n'existant pas en matière de sécurité informatique, le Prestataire ne peut garantir une protection infaillible et ne saurait être tenu à une obligation de résultat.

Article 9 : Conservation et Destruction des Données

Sauf accord contraire, le Prestataire s'engage à procéder à la suppression définitive et sécurisée de



Conditions Générales de Vente

Applicable au 08/11/2025

l'ensemble des données et documents fournis par le Client dans un délai de trente (30) jours suivant la validation finale de la mission (expresse par écrit, ou tacite après 7 jours sans retour suite à la livraison). Passé ce délai, aucune copie ne sera conservée, et le Client ne pourra exiger la restitution de données antérieurement détruites conformément à cette clause.

Article 10 : Non-Utilisation par des Intelligences Artificielles

Le Prestataire garantit que les données, informations et documents fournis par le Client ne sont en aucun cas utilisés pour entraîner, alimenter ou être traités par des modèles d'intelligence artificielle externes ou tiers, que ce soit pour des besoins internes ou externes.

Article 11 : Droit Applicable et Juridiction

Le présent contrat est soumis au droit français. En cas de litige, et après une tentative de résolution amiable, les tribunaux compétents de Bordeaux seront seuls compétents.